



# BILAN 2022-2023

## PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

### ÉCOLE VICTOR-LAVIGNE

Date : 5 juin 2023

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Notre plan de lutte a été actualisé et adopté par le conseil d'établissement le 8 mai 2023. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école a été envoyé aux parents au début de l'année. Ce dépliant ainsi que la version intégrale du plan de lutte sont sur notre site Internet

(<https://victorlavigne.csspi.ca/>).

Yves Prévost, Directeur

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP, art. 83,1).

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que nos élèves évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

#### Actions réalisées en 2022-2023 :

- Implantation du programme Hors-Piste pour tous les élèves de l'école, les enseignants et le personnel du SDG
- Ateliers de développement des compétences psychosociales par niveau animés par TES et psychoéducatrice
- Ateliers de sensibilisation sur l'intimidation (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)
- Atelier sur les comportements prosociaux en ligne, la cybersécurité et cyberintimidation (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>).

#### Impacts de nos actions :

- Augmentation des compétences psychosociales des élèves (sondage avant et après les ateliers Hors-Piste) ;
- Les élèves ciblés connaissent les gestes à poser comme victime ou comme témoin d'intimidation.

#### Actions prévues pour 2023-2024 :

- Impliquer des élèves dans la création d'une vidéo sur les comportements attendus ;
- Assurer l'arrimage entre les différents comités (projet éducatif, plan de lutte, code de vie, etc.);
- Accompagnement à l'équipe d'intervenants pour pratiquer les interventions en fonction de situations vécues ou de mises en situation;
- Former les nouveaux intervenants au plan de lutte et à la consignation des événements.

**Violence :** Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LIP, 2012).

**Intimidation :** Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (LIP, 2012).